

Compte rendu du CUFR du 1 er Juin 2011

Présents : A. Brahic, J. Browaeys, S. Charnoz, S. Chaty, M. Cazayous, T. Coudreau, P. David, A. Derode, S. Hénon, F. O. Lacaille, Q. Rodriguez

Procurations : Y. Charon, J. P. Gazeau

Invités permanents : Y. Giraud-Héraud , A. Asnacios, C. Hubert, A. Sacuto

Invités : V. Berger, L. Elie, R. Laganier, J. Aubard, J. P. Vallat, D. Dreyfus

Présents du CS : Th. Patzak, Ph. Shwemling, C. Sirtori, E. Parizot, S. Mei, S. Corbel, M. Piat, G. Guillaume, E. Bossy, M. Saint Jean, P. Olivier Lagage, F. Van Wijland

Présents du CENS : C. Barrière.

Président de séance : A. Sacuto

Le CUFR élargi au CS reçoit le président Vincent Berger, Laure Elie (vice présidente du CA) , Richard Laganier (vice président du CS) et Jean Aubard, Jean-Pierre Vallat et Didier Dreyfus (les délégués du PRES). La réunion débute à 14h15.

1) Délégations CNRS :

La majorité des membres du CUFR et du CS réunis ont été surpris et ont manifesté leur désapprobation sur la méthode employée par l'université qui a consisté à envoyer les demandes de délégations CNRS sans liste complémentaire et sans consultation au préalable des CS des composantes. Le changement de règles opéré par l'université sans concertation a faussé le classement réalisé par le CS.

S. Mei a fait remarquer que l'on a toujours intérêt à proposer une liste complémentaire car il y a toujours des désistements dus à des recrutements parallèles (IUF, CRCTs ...)

V. Berger a expliqué qu'ajouter une liste complémentaire permettait au CNRS de faire « son marché » sans forcément respecter le classement de l'université et que les tentatives de concertations pour un choix commun des délégations entre le CNRS et Paris Diderot avaient échoué. D'où la décision de Paris Diderot.

Th. Patzak est intervenu pour dire qu'il comprenait la politique de l'Université mais que le minimum aurait été de prévenir les CS des composantes afin qu'ils puissent à l'avance connaître les règles qui régissent les demandes de délégations et faire leur classement en connaissance de cause.

Finally, V. Berger has proposed that upon the return of the results of the delegation requests (4 full-time delegations : Y. Raser, D. Bartolo, S. Courrech du Pont, S. Katsanevas and 6 part-time delegations : S. Charnoz, K. Schahmaneche, P. Binetruy and Y. Charon), the candidatures be re-examined by the CS of the UFR of physics and that a certain number of candidates (without exceeding the quota of 6,5 delegations) will benefit from a university delegation which will be compensated in complementary hours.

2) Membres IUF :

A. Sacuto congratulates the fact that the number of teacher-researchers of the UFR of physics appointed to the IUF does not cease to grow. This prestige for the University Paris Diderot is not accompanied by a compensation in ATERs or in complementary hours for the UFR and consequently hinders dangerously the functioning of the teaching services. In fact, the UFR of physics has today 14 IUF members who perform only a third of their service, which is a loss of 9,3 services. Laure Elie, VP of the CA, has confirmed that the University received a financial compensation for the EC appointed to the IUF and consequently the UFR of physics has demanded a compensation for the loss of service, either in ATERs or in complementary hours.

3) Les allocations de recherche :

A. Sacuto has pointed out that the global redeployment of research grants from fundamental research to industrial sectors is detrimental to the development of university laboratories which remain for the majority centered on fundamental research. Thus the number of allocations from the ministry is in decline and the UFR of physics wishes a stronger support from the University Paris Diderot for students who wish to do a thesis in fundamental research. In particular F. Van Wijland has intervened to mention the fact that the attribution of 2 grants per year for the ED 107 -which has today 29 doctoral students of Paris 7- is too weak and that a minimum of 3 grants is necessary to maintain good relations with the ENS pilot of this ED.

R. Laganier has intervened to explain that it is necessary to make choices, the University must function with constant resources. If one component puts the accent on a grant request, the need for teaching services cannot be pressing.

C. Sirtori has intervened to say that it is not because one wishes to increase the number of doctoral grants which are accounted for in the global salary mass that we do not need teaching services. The systematic opposition between teaching and

recherche est un raccourci dangereux même si l'on est en période de pénurie. A ce propos A. Sacuto a rappelé que la vocation de l'UFR de physique était de promouvoir à la fois un enseignement et une recherche de qualité en donnant à de futurs doctorants l'opportunité d'obtenir un financement pour leur thèse. Si les missions fondamentales de l'UFR de physique ne peuvent être menées à bien, l'UFR devra revoir ses ambitions à la baisse en supprimant certains des enseignements dont il a la responsabilité et/ou en réduisant l'accueil des doctorants dans les laboratoires.

4) IDEX :

Le président V. Berger ainsi que les délégués PRES ont expliqué que Paris-Diderot aller soumettre à nouveau une demande d'IDEX en modifiant l'architecture initiale de l'IDEX afin de répondre aux critères de gouvernance exigés par le ministère tout en essayant de garder l'esprit du projet initiale.

5) PRES (une partie de cette discussion s'est passée sans le président et les vices présidents qui sont parti à 16h25).

Les délégués PRES constatent que les personnels de l'Université ne se sentent pas réellement concernés par le PRES et s'y investissent peu. Cela est confirmé par l'ensemble des conseils réunis.

V. Berger fait remarquer que les sciences dures et la physique en particulier ont été très réactifs pour la construction des LABEX qui sont les briques élémentaires de L'IDEX/PRES et donc qu'il semble paradoxale maintenant qu'il y ait un consensus extrêmement mou pour le PRES et l'IDEX

A. Sacuto signale que les LABEX ont suscité (en premier) l'intérêt des directeurs de laboratoires car ces derniers ont été très sollicités par l'université pour répondre à l'appel d'offre des LABEX sans forcément de concertation avec les directeurs d'UFR. En effet, certains directeurs d'UFR n'étaient pas au courant du nombre de LABEX qui ont été déposés par les laboratoires de leur UFR. A. Sacuto fait remarquer qu'il est normal que les directeurs se soient investis dans les appels de LABEX car l'une de leur mission est d'aller chercher les financements là où ils se trouvent ; en l'occurrence ici dans les appels d'offres des LABEX puisque les financements des ANR ont été réduits pour financer les LABEX.

Les délégués PRES (D. Dreyfus en particulier et J. P. Vallat) nous on fait part des impressions recueillies, tant auprès des collègues de SDV que dans leurs discussions avec les collègues de médecine. Ce qui en est ressortie est que le caractère plutôt rigide du format de l'appel d'offre n'avait pas laissé suffisamment de liberté et d'initiative aux laboratoires pour développer les projets et les collaborations selon les modalités qui leur auraient semblées plus adéquates.

D'autre part J. P. Vallat nous a informé que l'UFR LAC était réticente à la formation du PRES et n'a pris part à aucun LABEX. A. Sacuto fait remarquer que loin de permettre aux composantes d'une même université de travailler ensemble, le PRES est souvent un obstacle au développement de la pluridisciplinarité à l'intérieur de Paris-Diderot car ce sont les collaborations à l'extérieur de l'université qui sont sollicitées par le PRES. Ceci est confirmé par les enseignants-chercheurs. M. Cazayous (responsable du Master énergie) souhaite développer des filières communes avec les sciences humaines et sociales (A. Kupiec). Ce dernier n'y est pas encouragé et on lui demande plutôt de se tourner vers Sciences Po.

P. David intervient pour signaler qu'il ne voit pas l'intérêt d'ajouter une couche telle que le PRES et que finalement comme l'explique Ph. Schwemling une mutualisation entre Universités ne nécessite pas forcément la création d'une super-structure comme le PRES qui coûte énormément d'argent. M. Saint-Jean souligne que la proposition initiale de « Sauvons la Recherche » était aussi une mutualisation de certains moyens des universités (santé) sans structure lourde et donc bien loin du concept du PRES aujourd'hui.

En Bref, le PRES n'est pas accueilli avec grand enthousiasme par le CUFR et le CS. A. Asnacios est stupéfait et s'interroge sur un double discours : d'une part un discours de pénurie concernant les délégations et les compensations des heures d'enseignement et de l'autre d'importantes dépenses pour le PRES. A. Asnacios évoque un ressenti de gaspillage provoqué par la construction du PRES, les demandes LABEX et autre IDEX en termes de temps, d'énergie et d'argent pour un résultat peu probant alors que les Universités feraient mieux de -et aspirent à- se concentrer sur leur cœur de métier.

Th. Coudreau note toutefois que le PRES a été positif pour le CFDIP (centre de formation des doctorants à l'insertion professionnelle).

Les délégués PRES ont demandé au CUFR de physique s'il préférerait la construction d'un seul PRES (une seule université) ou d'un PRES confédéral avec un chapeau. Le CUFR a répondu qu'il y réfléchirait.

6) Calendrier universitaire :

Le calendrier universitaire est adopté à l'unanimité des présents du CUFR (13 oui). A. Sacuto fait remarquer que les activités de formation débiteront le 5 septembre.

7) Le classement des CRCT est adopté (8 pour, 5 abstentions) par le CUFR avec la notification que les candidats à une CRCT qui ont moins de 6 années d'ancienneté doivent être clairement signalés. De plus un argumentaire de 3 lignes par candidature rédigé par le président du CS devra être joint au classement.

8) Modalités de Contrôle des Connaissances et Notes Plancher

- Les modalités des contrôles de connaissances des M2 sont adoptées à l'unanimité
- La note plancher qui doit être supérieure à 7 pour les L3 est adoptée (8 pour, 5 abstentions)
- la note plancher qui doit être supérieure à 7 pour les M1 est adoptée (7 pour, 3 contre et 2 abstentions)

9) questions diverses :

- Le risque d'un manque de personnel enseignant à la rentrée 2011 (si le nombre de moniteurs et d'ATERs demandé en commission des moyens n'est pas obtenu) soulève la question de l'ouverture de nos services d'enseignement aux CNRS avec une rémunération en heures complémentaires. Il sera peut être nécessaire de discuter le périmètre des personnels enseignants susceptibles d'être rémunérés en heures complémentaires.
- Rémunération des stagiaires : les étudiants ont demandé à l'UFR si les stagiaires de M1 pouvaient être rémunérés par l'UFR ou les laboratoires. Ils ont indiqué qu'un laboratoire a fait signer une convention de stage de 2 mois à des étudiants de M1 donnant lieu à une rémunération pour ensuite leur faire signer une 2^{ème} convention de stage dont la durée ne permettait plus de déboucher sur une rémunération.
- La direction de l'UFR de physique qui a mis en place cette année un appel d'offre pour rémunérer les stagiaires de M1 et M2 se voit contraint vu le nombre très important des demandes de ne rémunérer que les stagiaires de M2 cette année. Une règle d'attribution des rémunérations sera mise en place l'an prochain. Le nombre stages rémunérés pour chaque laboratoire sera indicé sur le nombre de nouveaux doctorants inscrits à Paris 7 dans chaque laboratoire.

La séance se termine à 19h15.